

**Informations brèves du CJB
de sa 100^{ème} séance du 25 mars 2015**

La Neuveville, le 30 mars 2015

Stratégie de la formation 2016

Le Conseil du Jura bernois (CJB) prend position sur la stratégie de la formation 2016 mise en consultation par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Le CJB approuve les trois objectifs principaux de ladite stratégie. C'est-à-dire l'instauration d'un dialogue pédagogique, la création de bonnes conditions d'engagement et de travail ainsi que la garantie d'un cadre stable. Le CJB se réjouit aussi de la volonté de la Direction de l'instruction publique de vouloir rattraper son retard en matière de régime des bourses d'études par rapport à la moyenne suisse. Cependant, le Conseil estime que la formation continue jouera un rôle plus crucial encore dans les années à venir et que la stratégie de la formation devrait lui accorder plus de poids. Le CJB salue également l'importance que la stratégie reconnaît au bilinguisme du canton de Berne et à la maîtrise de l'autre langue cantonale. Nous souhaitons que cet apprentissage puisse être encouragé et promu plus activement encore par diverses mesures incitatives (par des échanges linguistiques par exemple).

Modification urgente de la loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte

Le CJB prend position sur la modification urgente de la loi sur la protection de l'enfant et de l'adulte (LPEA) mise en consultation par la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne. Le CJB s'exprime d'une manière générale en faveur des mesures proposées visant à accélérer et simplifier les procédures afin d'alléger la charge de travail des APEA. En revanche, le CJB suggère de séparer clairement le travail social des aspects financiers liés au recouvrement des créances. A cet effet, le CJB propose de rassembler tous les aspects liés à la facturation, au calcul des coûts, au recouvrement et à la gestion comptable dans une entité séparée par exemple organisée à l'échelle du Jura bernois. Le CJB se permet également la remarque qu'il serait bon de rester vigilant à ce qu'une personne seule, fût le président ou la présidente d'un APEA, n'obtienne pas trop de pouvoir sur la vie d'autrui.

Commission de la jeunesse du Jura bernois

Le CJB écrit aux communes de l'ancien district de La Neuveville pour leur annoncer que la Commission de la jeunesse du Jura bernois est à la recherche d'un nouveau membre provenant de l'ancien district de La Neuveville pour remplacer un départ au sein de la commission.

Délégué interjurassien à la jeunesse

Le CJB écrit aux communes du Jura bernois concernant leur participation financière 2015 au poste du délégué interjurassien à la jeunesse. Des 38 communes francophones du Jura bernois, 37 contribuent au maintien de cette offre pour la jeunesse de la région avec un montant de 60 centimes par habitant. Le CJB remercie chaleureusement toutes ces communes pour leur soutien à cette collaboration interjurassienne.

Autres dossiers

Dans sa séance du 25 mars 2015, le CJB a également :

- Exprimé son avis favorablement sur l'autorisation de dépenses 2015 pour les mandats bernois organisés par la HEP-BEJUNE.
- Nommé deux de ses membres pour représenter le CJB dans la procédure de recrutement du futur secrétaire général adjoint francophone de la Direction de l'instruction publique.
- Octroyé des subventions pour un montant total de 212'510 francs (pour plus d'informations voir le communiqué de presse : subventions mars 2015).

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73